le Grand Clermont
phénomène actif

AUVERGNE
la région juste et grande

Des résidences d'artistes sur le Grand Clermont

Dossier de presse
21 octobre 2013

www.legrandclermont.com

Sommaire

Des résidences d'artistes sur le Grand Clermont

1. La culture dans le projet du Grand Clermont **3**

2. La politique culturelle de la Région avec les Pays d'Auvergne **4**

3. Contexte du projet culturel du Grand Clermont **5**

4. Le projet culturel 2013 du Pays du Grand Clermont **6**

5. L'appel à projet « résidences d'artistes » sur le Grand Clermont **6**

6. Les résidences d'artistes sur le Grand Clermont **7**

7. Les quatre résidences d'artistes de 2013-2014 **8**

1. Commune de Pérignat-ès-Allier 8
2. Communauté de Communes de Billom Saint Dier – Vallée du Jauron 8
3. Commune de Ménétrol 8
4. Commune de Châtel-Guyon 8

8. Les artistes **9**

1. *Ci-Gît ! (titre posthume)* par la Compagnie Le Cri dévot 9
2. Un dictionnaire onirique et illustré par Marion Janin 11
3. *Toi, l'Auvergnat, Péril et gloire au fil du temps et de l'espace* par la Cie Zarina Khan 13
4. Cie Daruma 16

Contacts presse :
Pays du GRAND CLERMONT

Jérôme PROUHEZE
Tél : 04 73 70 67 66
developpement@legrandclermont.fr

ou
Pauline-Laure LAUXEROIS
Tél : 04 73 25 22 25
culture@legrandclermont.fr

1. La culture dans le projet du Grand Clermont

Le Pays du Grand Clermont est formé de la Communauté d'Agglomération de Clermont-Ferrand et de 8 Communautés de Communes : Volvic Sources et Volcans, Riom Communauté, Limagne d'Ennezat, Mur es Allier, Billom-Saint Dier – Vallée du Jauron, Gergovie Val d'Allier, Allier Comté Communauté, Les Cheires. Ce territoire regroupe 108 communes et 417.000 habitants.

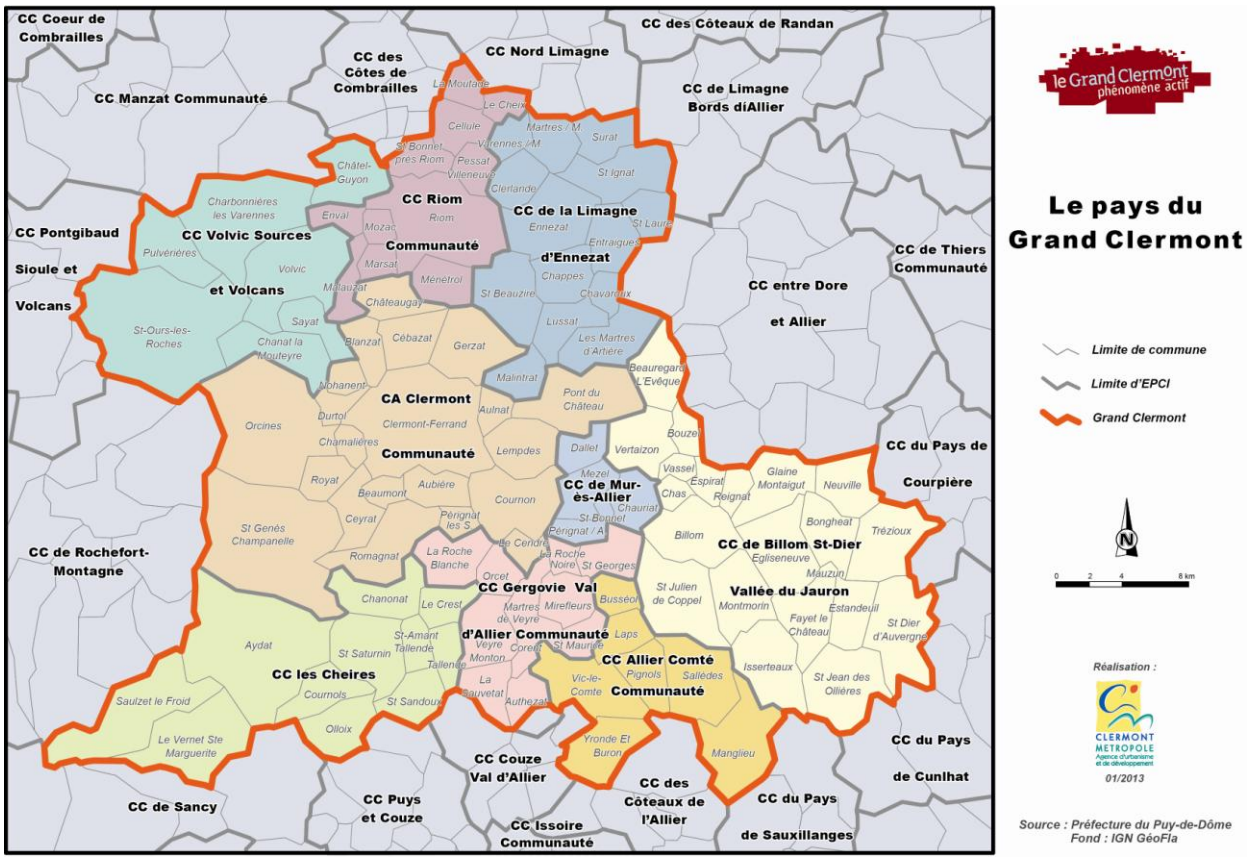

La culture a été reconnue par la charte de Pays puis par le SCOT (Schéma de cohérence territorial) du Grand Clermont comme un élément fédérateur et identitaire du territoire, un facteur d'attractivité et de renforcement de la position nationale voire européenne de la métropole Clermontoise et du Grand Clermont. L'offre culturelle du Grand Clermont attire un public fidèle, au-delà de son périmètre, et participe à son statut de métropole régionale. Certains évènements ou programmations ont acquis une renommée nationale voire internationale comme le festival du court-métrage ou le secteur des musiques actuelles avec la Coopérative de Mai ou Europavox...

Si le paysage des équipements de diffusion du spectacle vivant s'est nettement amélioré ces 10 dernières années, le Grand Clermont apparaît toutefois moins bien doté sur certaines thématiques culturelles comme les lieux de répétition ou de résidences d'artistes. Les lieux de pratique culturelle font figure d'exception ; les communes ou intercommunalités sont bien dotées en écoles de musique, bibliothèques ou médiathèques.

Toutefois, une disparité géographique demeure entre, d'un côté, l'axe Billom / Clermont / Riom / Châtel-Guyon et, de l'autre, une majorité du territoire peu ou pas investi dans une véritable politique culturelle globale.

2. La politique culturelle de la Région avec les Pays d'Auvergne

La culture représente, pour le Conseil Régional d'Auvergne, une priorité de l'aménagement du territoire et un facteur fort d'identification et d'attractivité. En effet, la culture vise à renforcer la cohésion sociale et territoriale en gommant les déséquilibres et en réduisant les inégalités d'accès, et apporte une offre artistique au plus près des publics.

Afin de générer une véritable dynamique en faveur de l'aménagement culturel de l'Auvergne, le Conseil Régional a proposé à l'ensemble des Pays d'Auvergne la mise en place d'une structure d'échanges et de propositions sur leur politique culturelle, intitulée « Conseil Culturel Territorial » (CCT) de Pays. L'enjeu de la création des CCT était de permettre l'émergence de véritables projets culturels à l'échelle des Pays.

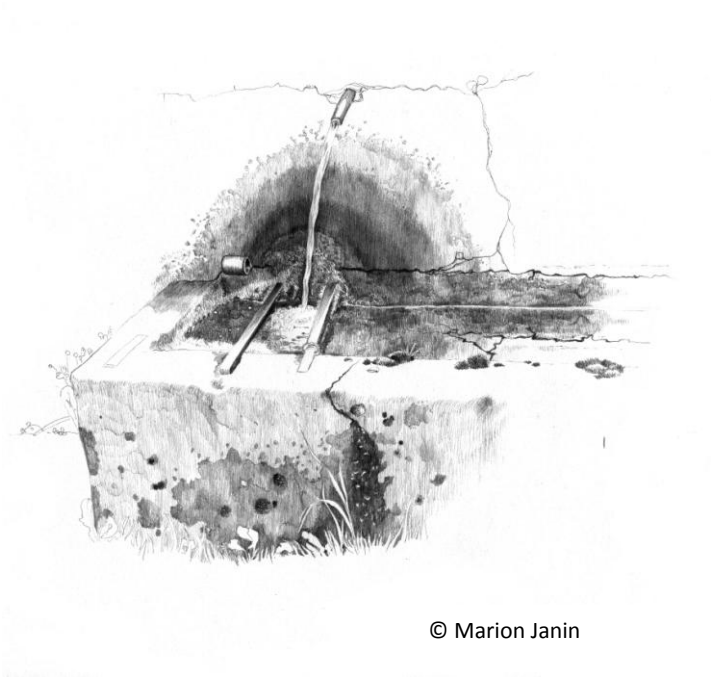

© Marion Janin

Chaque projet culturel de Pays doit mettre en avant les objectifs partagés du territoire et livrer les axes stratégiques à mettre en place. Il doit livrer une vision prospective et ambitieuse des enjeux, des besoins du territoire et du projet de développement global des acteurs locaux dans le domaine culturel. Ce projet doit ainsi constituer le volet culturel de chaque Contrat Auvergne +, conclu entre la région et les Pays.

Les projets culturels de Pays doivent ainsi comporter deux volets :

- un volet opérationnel, formé d'une ou plusieurs actions visant soit à accompagner, soit à permettre l'émergence d'opérations culturelles de mutualisation à l'échelle du Pays ;

- un volet événementiel, composé de manifestations ou festivals structurants à l'échelle du Pays, concourant à l'aménagement du territoire, à son animation et à son maillage.

3. Contexte du projet culturel du Grand Clermont

Afin de définir ce projet culturel, le Pays du Grand Clermont avait sollicité en 2010 les compétences de l'agence culturelle régionale « Le Transfo » pour réaliser un pré-diagnostic culturel et organiser une série de séminaires à destination des élus et acteurs culturels pour définir des enjeux et des propositions d'actions.

Ainsi, d'une manière générale, le Grand Clermont a souhaité placer la culture sous l'angle de l'innovation et de l'attractivité pour l'accueil de nouvelles populations avec pour ambition de faire naître sur son territoire des expressions artistiques originales, marqueurs de ses spécificités.

Le Grand Clermont souhaite notamment développer la présence artistique sur son territoire et valoriser auprès des populations et de l'extérieur la richesse de l'activité culturelle (offre, création, événements).

4 axes prioritaires ont donc été définis en termes de stratégie culturelle :

- améliorer l'offre et la coordination, à l'échelle du Grand Clermont, des équipements (de création et de diffusion), des programmations culturelles et des festivals
- travailler sur l'accueil des artistes et l'aide au démarrage et à l'éclosion de jeunes talents
- mieux communiquer et médiatiser sur les événements
- accompagner les pratiques culturelles et la médiation

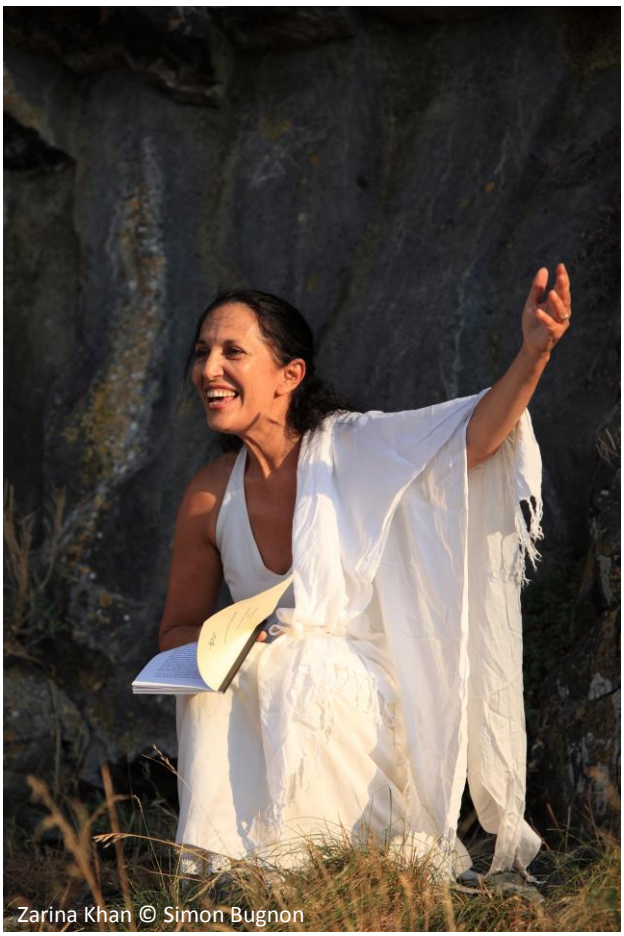
Zarina Khan © Simon Bugnon

4. Le projet culturel 2013 du Pays du Grand Clermont

Sous l'égide d'Olivier BIANCHI, élu en charge de ce dossier pour le Grand Clermont, le Conseil Culturel de Territoire (CCT), réunissant les 9 intercommunalités ainsi que les Villes de Clermont-Ferrand et Riom, a travaillé à la mise en œuvre du projet culturel de Pays 2013 selon les 2 volets définis par la Région.

Sur le volet événementiel, après avis du CCT du Grand Clermont, la Région Auvergne a attribué une enveloppe de 75.000 € pour financer 17 manifestations culturelles d'intérêt « Pays » en 2013 Ces manifestations présentent une variété de thématiques culturelles et sont réparties sur l'ensemble du territoire du Grand Clermont.

Sur le volet opérationnel, le CCT a proposé de lancer un appel à projet pour installer des artistes en résidence et ainsi irriguer le Grand Clermont de projets et d'actions culturelles. Clermont Communauté et la Ville de Riom ont fait le choix de ne pas se porter candidats, par solidarité territoriale. La Région a décidé de consacrer une aide financière de 50.000 € à cette opération.

5. L'appel à projet « résidences d'artistes » sur le Grand Clermont

Un appel à projet a donc été lancé en mai auprès d'artistes locaux et nationaux, dans des disciplines très variées : spectacle vivant (musique, théâtre, danse, cirque, etc.), arts plastiques et visuels, auteurs et illustrateurs, avec l'objectif d'engager les résidences avant la fin de l'année et sur une période maximale d'un an. Les porteurs de projets étaient invités à prendre en compte le territoire d'accueil et inclure des actions de médiation et de diffusion en direction des habitants.

Parallèlement, un appel à candidature a été lancé auprès des collectivités pour accueillir les artistes en résidence. L'appel posait comme condition à l'accueil d'artistes, la participation de la collectivité à hauteur de 20% minimum du coût de la résidence (sous la forme d'un apport financier ou matériel) et un accompagnement des artistes par un interlocuteur référent durant tout le temps de sa résidence

Ci-git (Titre posthume) par Le Cri dévot © Mick Bulle

Les aides proviennent du Conseil Régional d'Auvergne, du Grand Clermont et des Collectivités Locales (Communauté de Communes ou Commune) qui accueillent chaque projet. Elles sont fixées au cas par cas par une charte d'accueil de la résidence, définie avec les artistes et le territoire support de la résidence.

6. Les résidences d'artistes sur le Grand Clermont

120 projets artistiques et culturels ont été adressés au Grand Clermont depuis l'Auvergne, la région Rhône-Alpes, Paris et sa banlieue.

Artistes plasticiens, auteurs-illustrateurs, compagnies de théâtre, de danse, de cirque et d'arts de la rue, chanteurs et musiciens : toutes les disciplines ont répondu à l'appel à projets.

La sélection des projets s'est opérée en fonction de critères fonctionnels (durée de résidence, implication dans le territoire, importance et qualité de la médiation envisagée en direction des populations) et de critères artistiques. Elle est le résultat d'une analyse croisée des chargés de développement culturel de territoire et d'experts artistiques reconnus dans leur discipline.

La constitution des binômes artiste-collectivité a eu lieu parmi une sélection d'une quinzaine de projets pré-identifiés, dans un dialogue ouvert entre le Conseil Culturel de Territoire et les collectivités d'accueil. Des rencontres et discussions entre artistes et lieux d'accueil ont permis de confirmer ces choix.

Au total, quatre résidences disséminées sur le territoire du Grand Clermont se dérouleront entre septembre 2013 et octobre 2014. Elles reflètent une diversité des secteurs artistiques et des origines géographiques des artistes, puisque deux projets sont auvergnats (la compagnie de danse Daruma est clermontoise et Marion Janin vit à Job) et deux autres extérieurs à l'Auvergne (les compagnies de théâtre Zarina Khan et le Cri dévot sont respectivement ardéchoise et montpelliéraine).

Les artistes développeront leur propre projet de création, qu'ils accompagneront d'actions de médiation avec les habitants. Ceux-ci pourront, par exemples, suivre une initiation à une pratique artistique, assister à la démonstration du travail de l'artiste ou encore rencontrer celui-ci sur des temps de discussion informels.

Compagnie Daruma
© Nicolas Duquerroy

7. Les quatre résidences d'artistes de 2013-2014

1. Commune de Pérignat-ès-Allier

Le choix de Pérignat-ès-Allier s'est porté sur un projet théâtral participatif. La compagnie du « Cri dévot » a mis en scène une pièce intitulée « *Ci-gît (Titre posthume)* », qu'elle déclinera sous une forme de théâtre de rue. Les habitants pourront prendre part au projet comme témoin-référent en livrant des souvenirs, comme coéquipier à la mise en scène ou encore comme comédien. La compagnie créera une déambulation au cœur de la commune et restituera une cartographie des souvenirs dans un village inventé de toutes pièces. La commune de Pérignat recevra les artistes en collaboration avec la Maison Grenouille, restaurant-bar pensé comme un espace de rencontre et d'échanges, convivial et culturel. Aide de 13 000 € par la Région Auvergne - Début de la résidence prévu avant la fin de l'année 2013.

2. Communauté de Communes de Billom Saint Dier – Vallée du Jauron

Billom St Dier Vallée du Jauron accueillera l'auteur illustrateur Marion Janin. Cette résidence sera l'occasion pour l'artiste de réaliser un dictionnaire poétique et illustré sur le thème de l'eau en s'inspirant de lieux réels. Billom-Saint Dier, qui bénéficie du label Pays d'Art et d'Histoire, a en effet décidé d'axer son action patrimoniale en 2013-2014 autour de l'eau. Une semaine par mois, de septembre 2013 à juin 2014, Marion Janin recueillera témoignages et légendes liés à l'eau sur Billom St Dier Vallée du Jauron et ira à la découverte des rivières, fontaines et lavoirs du territoire. Elle s'inspirera librement de ses recherches pour écrire et illustrer les entrées et items choisis pour son dictionnaire. Des ateliers et expositions dans les différentes communes du territoire permettront une interaction avec la population et une visibilité de la résidence. Aide de 10 000 € par la Région Auvergne - Début de la résidence en septembre.

3. Commune de Ménétrol

Ménétrol accueillera la compagnie de théâtre ardéchoise de Zarina Khan à partir de novembre. L'artiste ira à la rencontre de la population et de personnes-ressource du territoire pour recueillir son histoire et ses spécificités. Pour donner plus d'ampleur au projet, elle rayonnera sur l'ensemble du territoire de Riom Communauté, excepté la ville de Riom. A partir de ces rencontres, elle écrira et mettra en scène, avec les habitants et un acteur, une « itinérance théâtrale » mettant en scène le territoire et son identité. Le projet sera ponctué par des rencontres, visites de sites, ateliers d'écritures, lectures, répétitions avec la population. Il aboutira en octobre 2014 à une représentation lors de la 6e édition du festival chez l'habitant de Ménétrol, « *Itinéraire d'une chaise pliante* ». Aide de 12 500 € par la Région Auvergne - Début de la résidence prévu le 25 novembre.

4. Commune de Châtel-Guyon

La compagnie de danse Daruma réalisera sa résidence à Châtel-Guyon. Entre danse contemporaine et hip hop, elle animera ateliers et stages avec les habitants. Les formes chorégraphiques créées seront présentées sur la commune en première partie de représentation de leur propre répertoire. Le projet s'insérera dans différents événements qui ponctuent la vie culturelle de Châtel-Guyon. La collaboration avec des associations et des artistes locaux ainsi que la participation à des événements de la commune permettront un ancrage plus solide sur le territoire. Aide de 12 000 € par la Région Auvergne - Début de la résidence en décembre.

8. Les artistes

1. *Ci-Gît ! (titre posthume)* par la Compagnie Le Cri dévot

UNE RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

Après les premières représentations en salle de ***Ci-Gît ! (titre posthume)*** en février 2013, la compagnie Le Cri Dévot souhaite aboutir son projet en adaptant cette création en espace public à travers une résidence partagée avec les habitants d'un territoire.
Ci-Gît ! (titre posthume) est une libre adaptation de l'œuvre de Patrick Kermann : *La Mastication des Morts.* Dans cette pièce, l'auteur met en scène son retour au village natal. Errant dans les allées du cimetière de Moret-sur-Raguse, il redonne voix et vie aux morts du village. Afin de porter toute la puissance de cette chronique théâtrale du monde rural, Le Cri Dévot désire confronter ***Ci-Gît ! (titre posthume)*** au réel d'une commune française : Pérignat sur Allier. Ses habitants sont invités à participer au processus de création : leurs témoignages seront inclus dans notre univers imaginaire pour créer un spectacle atypique, à la lisière de la réalité et de la fiction.

Cette résidence de huit semaines s'étend de décembre 2013 à juin 2014. Elle sollicite la collaboration des habitants de Pérignat à travers des récoltes de témoignages, des répétitions ouvertes et participatives, des ateliers de jeu et d'écritures. Cette rencontre artistique entre une compagnie, un texte dramatique, un territoire et ses habitants donnera lieu à la création d'une forme déambulatoire en espace public. Une représentation sera donnée sur la commune de Pérignat fin juin 2014.

LE SPECTACLE : CI-GÎT ! (TITRE POSTHUME)

L'histoire
Après plusieurs années de séparation, d'anciens amis se livrent à un jeu de rôle particulier : Recomposer la vie de leur village à travers un assemblage de paroles posthumes. Ces histoires d'un autre temps éclaircissent les mystères de ce lieu et déclenchent chez nos convives un véritable besoin de réapprendre à vivre ensemble.
Dans cette version pour l'espace public, les personnages de *Ci-Gît ! (titre posthume)* invitent les habitants à découvrir leur village à travers une succession de souvenirs traversant plus d'un siècle d'histoire. A partir des témoignages des habitants et du texte de *La Mastication des Morts*, c'est un nouveau village qui se reconstitue le temps d'une soirée. Les habitants sont alors progressivement inclus dans le déroulé de l'histoire et participent indirectement à la renaissance d'une communauté éphémère.

D'après *La Mastication des Morts* de Patrick Kermann
Mise en scène Camille Daloz
Régie Camille Mauplot
Jeu Emmanuelle Bertrand, Alexandre Cafarelli, Jéremy Cateland, Bastien Molines
Administration Julie Juret

Créée en 2009 par des étudiants de l'Université Paul Valéry et du Conservatoire national de région à Montpellier, la compagnie Le Cri Dévot explore les écritures théâtrales contemporaines et les transpositions de mythes. Depuis sa première création, la compagnie inscrit son développement en région et en France, à travers plusieurs représentations sur Paris, Angers, Marseille, Millau, Bourges, Sète, Vaison La Romaine ...

La compagnie tente d'expérimenter de nouvelles formes de représentations, en proposant des spectacles dans des théâtres, mais aussi vers d'autres espaces, à la rencontre de nouveaux publics. Ainsi, au printemps électoral 2012, la compagnie adapte la réécriture du mythe d'Antigone dans le quartier du même nom à Montpellier, sur la Place Dionysos et intègre dans son spectacle un chœur antique constitué d'une quinzaine de comédiens amateurs.

Ci-Gît (titre posthume), sa quatrième création, s'inscrit dans un large projet autour de l'urgence de vivre et de *La Mastication des Morts* de Patrick Kermann. Des actions artistiques et culturelles sont développées en établissements scolaires, maisons de retraites et espaces publics. Elles constituent des outils de partage et de rencontres vers de nouveaux publics : publics empêchés, novices ou non-avertis.

(C) Fabien Pio

2. Un dictionnaire onirique et illustré par Marion Janin

Marion Janin
résidence 2013-2014

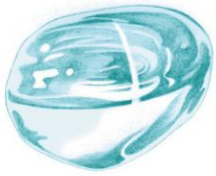

l'eau

Réalisation d'un dictionnaire poétique de l'eau

souvenirs, légendes, croyances, rêveries

Communauté de communes Billom•Saint-Dier•Vallée du Jauron

L'eau — base de toute vie.
La captation de l'eau — base de toute installation humaine.
Le bac, l'abreuvoir, le lavoir, la fontaine — lieux de vie quotidiens avant l'installation de l'eau courante.

Les vies de gens ordinaires avec les points d'eau sont le sujet d'un travail commencé en 2012 lors d'une précédente résidence (1). Mes premières recherches se sont alors axées sur le temps (2).

L'eau dans tous ses états — métaphores des états de vie.
L'eau purificatrice, de source, celle du ruisseau, abondante — la vie foisonnante.
L'eau croupie, stagnante, marécageuse, l'eau ruisselante, l'absence de l'eau — les méandres de la vie.

Dans mon travail d'illustration pour *Les Silences des pierres*, l'eau a été pour moi le moyen d'exprimer, de donner à ressentir, différents états émotionnels de l'histoire de manière métaphorique.

Mon travail sur le dictionnaire mêle ces deux approches de l'eau par un choix large d'items tels que Bac - Fontaine - Goutte - Inondation - Larme - Noyade - Sécheresse - Têtard... qui me permet de mêler le patrimoine vécu ou rêvé du territoire et ma poésie personnelle de l'eau.

(1) Lycée agricole de Rochefort-Montagne (dans le cadre du projet fédérateur «patrimoine et architecture» 2011-2012, initié par la Drac et la Draaf Auvergne, le Conseil régional d'Auvergne, ainsi que la Maison de l'architecture).
(2) Édition limitée de *Mémoire d'eau, mémoire de femme, mémoire de pierre, 2012.*

Description du projet

Le dictionnaire s'écrit sur deux bases :
- la première base sont mes rêveries personnelles, par le choix tout à fait subjectif d'une dizaine d'items, au travers desquelles je donne ma vision poétique de l'eau.
- la deuxième base est ancrée au territoire : à partir de lieux précis liés à l'eau (sources, bacs, bassins, abreuvoirs, lavoirs, fontaines), je souhaite collecter des souvenirs, des rêveries, des légendes et des croyances païennes et religieuses auprès de la population et de la littérature locales.

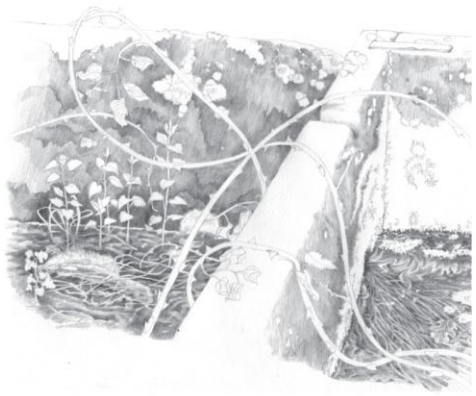

Marion Janin
Illustratrice

Tournebize — 63990 Job
04 73 95 15 19 — 06 74 67 83 51

im@marionjanin.com
www.marionjanin.com

Temps forts de la résidence

• Expositions en début de résidence sur cinq salles et quatre communes du territoire (Billom, Vertaizon, Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Jean-des-Ollières), du 2 octobre au 30 novembre 2013, dans le but de présenter mes illustrations au public et aux écoles dans lesquelles se déroulent mes interventions. Rencontres avec le public dans les cinq lieux d'exposition.
• Expositions de fin de résidence
- des travaux réalisés par les classes sur les communes de Vertaizon, Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Jean-des-Ollières ;
- de mon travail de création sur le dictionnaire poétique de l'eau — à Billom, puis possiblement itinérante.
• Édition locale ou numérique d'une première version du *Dictionnaire poétique de l'eau*.

Éléments biographiques

Née en 1972 à Bron (69), je vis et travaille en Auvergne depuis 2008.
Mon travail a reçu le quatrième prix du jury à Plasticiens du Puy-de-Dôme 2011, a été soutenu par le Centre national du livre (bourse de découverte 2008 pour *Les Silences des pierres*), la Fondation de France (lauréate 2002), a été accueilli par éditeurs et structures culturelles et exposé en France et à l'étranger.
Adhérente à La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse.

Bibliographie

• *Les Silences des pierres,* texte de Philippe Barbeau, L'Atelier du poisson soluble, Le Puy-en-Velay, 2010
• *La Comptine du toucan,* texte d'Olivier Bardoul, éditions Thierry Magnier, Paris, 2008
• *Noir ébène,* Pastel - l'école des loisirs, Paris, 2003
• À paraître en 2014 et 2015 :
- *Alexander Von Humboldt, un explorador cientifico en América,* texte de Tom Janota, Éditions CIDCLI, Méxique
- *Le Ventre du crocodile,* texte d'Olivier Bardoul, L'Atelier du poisson soluble, Le Puy-en-Velay

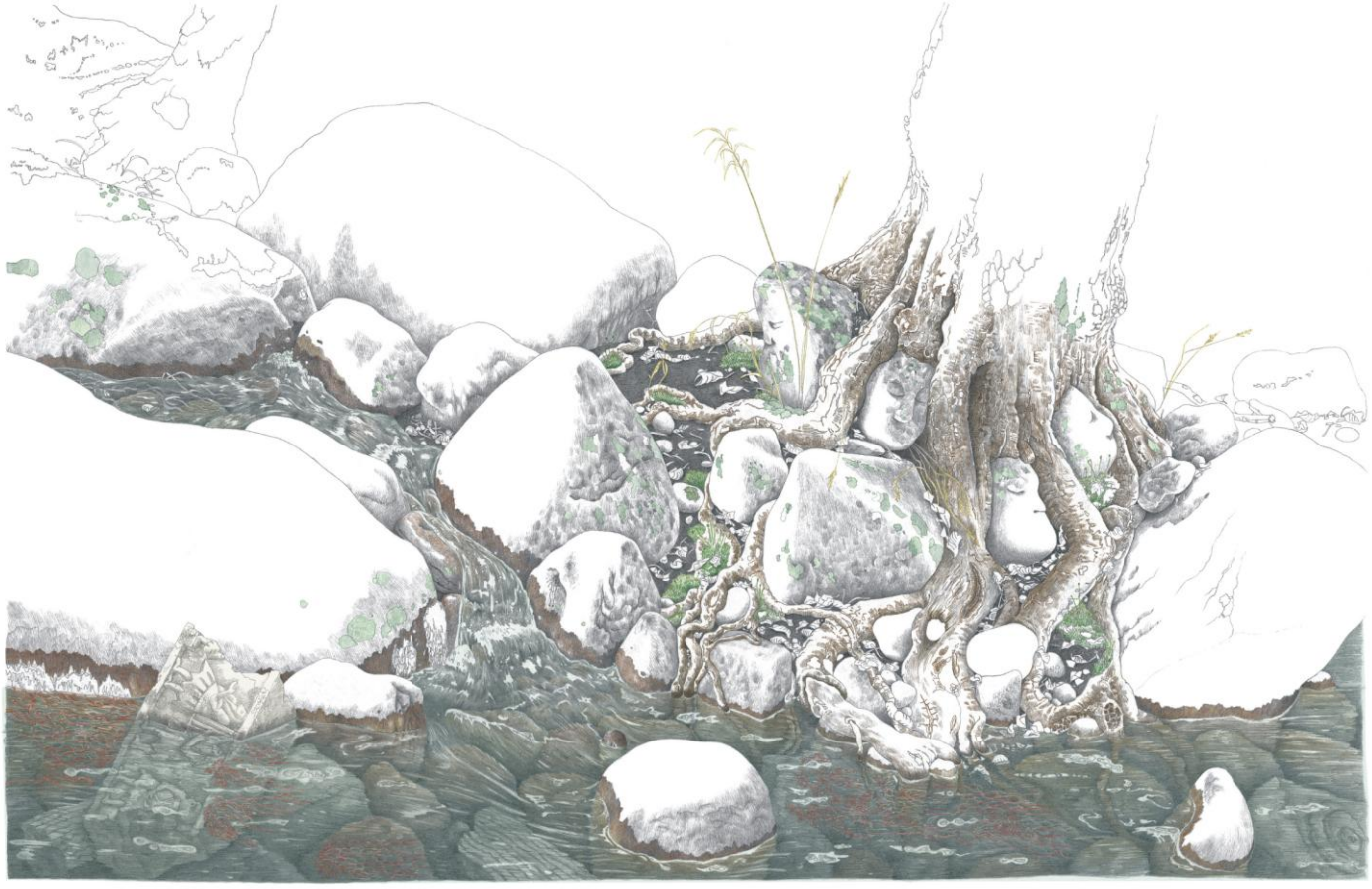

Illustration extraite de *Les Silences des pierres* — © L'Atelier du poisson soluble

3. *Toi, l'Auvergnat, Péril et gloire au fil du temps et de l'espace* par la Cie Zarina Khan

www.zarinakhan.org

Le projet de la Compagnie Zarina Khan se déroulera pendant un an à Ménétrol.

Julien Le Tyrant et Zarina Khan - La valse des mille et unes rivières © Jam

Zarina Khan est écrivain, philosophe, (sociétaire-adjoint de la SACD), metteur en scène, actrice et réalisatrice. Fascinée par la Grèce antique, elle traduit Eschyle, met en scène ses créations à la Cartoucherie de Vincennes, dans les amphithéâtres grecs, comme dans les cités urbaines, les champs et sites naturels. Elle explore un Théâtre qui représente le monde pour mieux le comprendre et le transformer.

Elle crée sa méthode « Ateliers d'écriture et de pratique théâtrale ZK © » et anime le réseau national et international de ces ateliers. Elle ouvre ces ateliers dans des situations de conflits (Sarajevo, Beyrouth en guerre) et de tensions (quartiers dits difficiles, jeunes en rupture), ce qui lui vaut en 1995 d'être nommée experte pour la Paix par l'UNESCO, et en 2005 d'être nominée au Prix Nobel de la Paix.

Dans la Revue de *L'histoire du Théâtre* (n°1, 1994), son œuvre est comparée à celle d'Ariane Mnouchkine et qualifiée de plus hardie.

Spécialiste des droits de l'enfant, elle publie le livre sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, « Les droits des hommes et des enfants », chez Nathan, traduit dans de nombreuses langues.

L'UNION DES COMPAGNIES ZARINA KHAN, À PARIS, EN ARDÈCHE, EN BRETAGNE.

La première association Compagnie Zarina Khan est née à Paris en 1984 et poursuit, innove, et élargit son objectif « Culture et lien social ».

En 1995, la Compagnie parisienne devient organisme de formation, afin de transmettre ses approches en matière de prévention, médiation, insertion, toujours à travers l'élaboration d'outils culturels et la traversée, ouverte à tous, du processus de création artistique.

En l'an 2000, naît la Compagnie Zarina Khan Rhône Alpes installée à Mirabel en Ardèche, et en 2005 se crée la Compagnie Zarina Khan Grand Ouest, toutes deux implantées dans des zones rurales.

C'est en Ardèche que Zarina Khan élabore « la méthodologie de l'empreinte » qui donne naissance au concept qui a été retenu par le Grand Clermont : « L'ITINERANCE THEATRALE ». Huit Itinérances théâtrales ont été créées en Ardèche, deux en Bretagne.

La fontaine aux fées © Patrick Gérémia

L'ITINÉRANCE THÉÂTRALE DE MÉNÉTROL

Fondée sur l'histoire et le patrimoine matériel et immatériel d'un territoire, **l'Itinérance théâtrale** se construit à partir de 4 axes :

- **La vulgarisation scientifique :** rencontre avec les géologues, historiens, archéologues, spécialistes des eaux et des rivières, géographes, philosophes.

Ouvrir les yeux sur l'invisible, sur ce qui a été et qui n'est plus, et dont les chercheurs mesurent cependant et quantifient les traces.

- **La rencontre avec les habitants, porteurs de mémoire et d'avenir.** Les habitants sont les meilleurs porte-parole d'une mémoire ancestrale. Les rencontres conviviales et les ateliers d'écriture avec anciens et nouveaux résidents, sont des éléments essentiels pour tisser les mots du texte théâtral.

- **Le développement local, le tourisme et le cadre Culture-Industrie Agriculture.** Producteurs, agriculteurs, commerçants, acteurs du tourisme et du social, s'allient dans une dimension qui dépasse les catégories et affinités : l'Art et ses espaces multiples, qui rapprochent les premiers hommes des derniers.

UN ESPACE DE CRÉATION POUR TOUS.

Le caractère innovant de ce concept s'enrichit d'une spécificité : tout le processus est conçu pour que les habitants passent de l'état de spectateur à celui de créateur. Une série de stages permet aux enfants et adultes, encadrés par les professionnels de la Compagnie, de devenir auteurs et acteurs de leur territoire.

Écoles et collèges du territoire sont invités à participer avec des ateliers d'écriture sur le patrimoine. L'œuvre ainsi réalisée permet à chacun, enfants et adultes, de s'inscrire dans un « patrimoine vivant » dont ils sont responsables et garants.

L'Itinérance théâtrale ouvre la population locale à des sites méconnus, crée une circulation intercommunale et rapproche des voisins qui ont peu d'occasions de se rencontrer.

L'itinéraire choisi pour la représentation se découvre en promenade avec des haltes, et l'histoire renaît dans les lieux mêmes où elle s'est déroulée.

La mise en valeur du patrimoine est l'apprentissage d'une sagesse commune où chacun a sa place pour défendre les intérêts de l'environnement, de la qualité alimentaire, de la santé et du bien-être. C'est une solidarité à mettre en place.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE LA COMPAGNIE À LA SALLE POLYVALENTE DE MÉNÉTROL

Jeudi 28 novembre 2013 à 20h. Pour faire connaissance : Projection débat du film « Les Chercheurs de Sens », histoire d'un projet. En présence des réalisateurs : Zarina Khan et Julien Le Tyrant.

Vendredi 18 avril 2014 à 20h. Projection débat du film de Zarina Khan « Essabar ou l'abri de l'être » Prix Unesco et Clé d'or du Festival de Lorquin. En présence de la réalisatrice.

Semaine du 19 au 25 mai : Stage théâtre. (Horaires modulables.)

Samedi 24 mai 2014 à 18h. « La conférence des enfants ». Restitution du travail des enfants en ateliers sur leur histoire et leur patrimoine.

Semaine du 16 au 21 juin. Stage théâtre. (Horaires modulables.)

Dimanche 22 juin à 15h. RV devant la mairie. Itinérance théâtrale « Le temps traversé ou D'un Mirabel à l'autre », afin de permettre à tous de découvrir le concept d'itinérance et l'histoire d'un patrimoine de l'Ardèche.

Semaine du 22 au 27 septembre. Stage théâtre. (Horaires modulables.)

Octobre. Festival Itinéraire d'une chaise pliante : Création de l'itinérance théâtrale « Toi l'Auvergnat, Péril et gloire au fil du temps et de l'espace. »

Villa Dei © Julien le Tyrant

Cie DARUMA

Chorégraphe
Milène DUHAMEAU
ciedaruma@gmail.com
06 16 92 06 47

Chargée de production/diffusion
Virginie MARCINIAK
www.ciedaruma.com

Présentation de la Compagnie Daruma

La compagnie Daruma émerge en juin 2007 à Clermont-Ferrand, à l'initiative de Milène Duhameau, danseuse/chorégraphe issue de la danse hip-hop. Poussée par son esprit d'ouverture et sa volonté d'élargir ses horizons, elle multiplie les expériences d'interprète en diversifiant les modes d'expression : jonglage, manipulation d'objets, théâtre, danse contemporaine…

La jeune chorégraphe compose une danse hybride qui se situe au croisement de la danse hip-hop, de la danse contemporaine et du théâtre physique.

Milène Duhameau privilégie la personne en mouvement, plutôt que le mouvement « pur ». La profusion de mouvements parfois présente dans la danse conduit la chorégraphe à s'intéresser au théâtre corporel.

Elle s'inspire de l'authenticité et de la singularité des interprètes, pour créer une danse physiquement engagée et brute, explorer les émotions de l'être humain et les utiliser sans artifice.

Milène Duhameau se nourrit de son ressenti face au quotidien pour faire émerger de la matière dansée en explorant des mises en situation provoquant des improvisations. La recherche chorégraphique de la compagnie Daruma n'a pas pour principal objet de diffuser un message mais plutôt de provoquer toutes sortes de réactions face à des événements, des comportements humains…

Les différents projets dans le cadre des résidences d'artistes sur le Pays du Grand Clermont à Châtel-Guyon

Suite à la rencontre des acteurs culturels et associatifs de la ville de Châtel-Guyon, nous avons adapté et affiné les propositions artistiques qui seront réalisées dans le cadre de la résidence d'artiste sur ce territoire.

MODULE 1 : Les Thés Dansants

En collaboration avec Jazz aux Sources et le Comité d'Animation.
Des thés dansants ont lieu tous les jeudi après-midi. Dans un premier temps nous irons assister à un thé dansant afin de rencontrer les participants et découvrir et pratiquer les différentes danses de salons présentes lors de ces événements. Ce temps constitue pour nous une immersion par la pratique, une initiation aux danses de salon… Nous interviendrons ensuite lors de deux thés dansants pour une initiation à différentes danses caribéennes et antillaises (kompa, bachata, kizomba, méringué, kuduro…).
Organisation d'un grand bal « antillais » avec orchestre, ouvert à tous, toutes générations…

Planning prévisionnel: 1ère rencontre : jeudi 24 octobre 2013 – 1ère et 2ème intervention/initiation : jeudi 11 décembre 2013 et jeudi 23 janvier 2014. Bal à Châtel-Guyon : Dimanche 26 janvier 2014

MODULE 2 : Performance dansée et décalée sur le marché de Noël

Pour annoncer la présence la compagnie sur le territoire de Châtel-Guyon nous créerons une performance dansée qui sera présentée sur le marché de Nöel le 21 ou 22 décembre 2013.
Cette performance sera composée de plusieurs séquences qui seront jouées à différents moments de l'après midi. Cinq danseurs un peu excentriques et loufoques déambuleront sur le marché de Noël de Châtel- Guyon…

Planning prévisionnel : Création du 15 au 20 décembre 2013, Représentation le 21 ou 22 décembre 2013

MODULE 3 : Conférence dansée sur la Culture Hip-Hop en direction du public scolaire

Lors de temps de discussion avec le public après les représentations, lors de résidences, à l'occasion d'ateliers nous nous sommes aperçus que de nombreux clichés sur la danse hip-hop subsistaient. Et que plus globalement la culture hip-hop était méconnue et que bien des éléments (qui nous semblent) fondateurs de cette culture sont aujourd'hui oubliés. Nous ne tenterons pas de donner la « vraie » définition du hip-hop mais une vision de la culture, en faisant référence aux autres courants de pensées, aux autres visions de la culture hip-hop. Et bien sûr nous citerons nos sources, nos inspirations, nos rencontres, ce et ceux qui ont influencé notre pratique et notre pensée.
Ce module sera proposé dans différentes écoles et/ou collèges. Parallèlement à cette conférence dansée nous rencontrerons différentes classes afin de présenter les métiers des différents artistes présents dans la compagnie (chorégraphe, chargée de production et diffusion, compositeur, danseur…).
Une représentation de la conférence est également envisagée sur le festival Jazz aux Sources ou en direction du grand public.

Planning prévisionnel : A définir avec les écoles – Le 8 juin 2014 pendant le festival Jazz aux Sources

MODULE 4 : Regard extérieur pour l'Association Ado Voix

L'association Ado Voix est une chorale composée de chanteurs adolescents. A leur demande, Milène Duhameau, chorégraphe de la compagnie Daruma, interviendra alors en tant que regard extérieur pour les aider sur la mise en scène de leur spectacle de fin d'année, ainsi que pour les accompagner dans un travail corporel.
La première séance sera juste un temps d'observation afin de rencontrer le groupe et leur méthode de travail pour ensuite proposer 4 ateliers de 2h, et suivre la création de leur spectacle de fin d'année.

Planning prévisionnel: A définir – les vendredis de 18h15 à 20h.

MODULE 5 : Stage de danse Hip-Hop pendant le Festival Jazz aux Sources

Collaboration avec les associations de danse Jazz aux Sources et Libre Expression.
Planning prévisionnel: 2 heures d'initiation à la danse hip-hop le 8 ou 9 juin 2014.

MODULE 6 : La résidence en photos

Collaboration avec l'atelier photo du CLC (association) pour suivre l'ensemble de la résidence et proposer ensuite une exposition en fin de saison…

MODULE 6 : Représentation de *Souffle en Silence…*

Pièce chorégraphique pour 1 mur, 1 banc, 5 danseurs et 1 musicien.
Une danse hybride brute et sensible avec une dose d'énergie hip-hop, une démarche contemporaine et quelques morceaux de théâtre physique.

Planning prévisionnel : 3 août 2014

MODULE 7 : Création d'une fresque humaine + représentation d'*Ici et là*

Dans la pièce ***Ici et là***, il y a une séquence pouvant ressembler à **une fresque humaine**. Il s'agit d'un tableau vivant et mouvant, en trois dimensions, où les danseuses sont appuyées sur le mur. On ne parvient plus à discerner/différencier : le sol du mur, l'horizontale, la verticale, tous les plans sont investis et renversés.

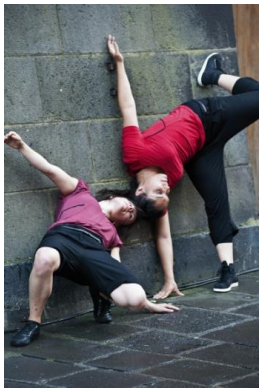

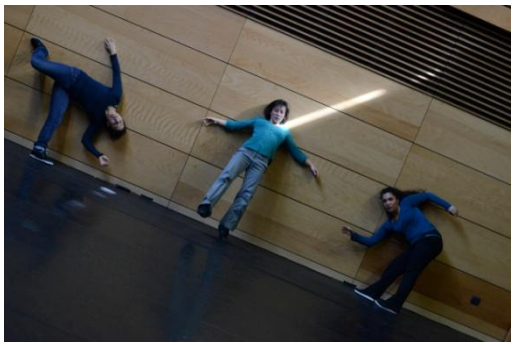

Nous proposons ainsi de décliner cette séquence en lien avec le territoire et avec la participation d'amateurs et de donner cette restitution au public en 1ère partie de la représentation du spectacle *Ici et là* de la compagnie.

Une fresque humaine aux visages variés… Enfants, ados, parents…

Planning prévisionnel:
6 interventions de 4h, les 4 derniers ateliers se feront en extérieur pour se familiarier avec l'espace public.
3 danseurs professionnels de la compagnie participeront à cette fresque humaine.
Ateliers les 1, 14, 22, 28 et 29 juin 2014. Représentation de fresque et ***Ici et Là*** le 6 juillet 2014 pendant Festi'Jeunes ou Les Récrés du Parc. Collaboration avec l'association Capoeira Antiga et les jeunes élus du CMJ

MODULE 8 : Initiation à la danse hip-hop pour les enfants et adolescents

Deux cycles d'initiation à la danse hip-hop seront proposés dans le cadre du centre de loisirs sur les vacances scolaires, un cycle « break » et « hip-hop danse debout » pour 15 participants maximum. Les deux sessions seront encadrées par deux danseurs différents de la compagnie. Chaque session se compose de 4 jours d'ateliers, le matin 2h d'atelier pour les 7/11ans et l'après midi 3h d'ateliers pour les 12 ans et +

Planning prévisionnel : 1 cycle pendant les vacances d'hiver et un deuxième pour les vacances de printemps.

MODULE 9 : La Danse à l'école

Il s'agit d'intégrer la compagnie dans un projet d'école ou de classe de la Châtel-Guyon. Cette proposition s'appuie sur des projets scolaires, appelés « les projets fédérateurs », qui ont remplacé les classes à PAC.

Ce projet est à l'initiative des enseignants des classes maternelles et primaires, qui souhaitent intégrer une démarche pédagogique autour de la danse à leur projet de classe ou d'école.
8h minimum d'intervention d'un artiste chorégraphique de la compagnie sont proposées par classe autour d'un thème choisi par l'enseignant.

Ce projet peut être financé dans le cadre du projet fédérateur DANSE EN DOME de l'Inspection Académique de Clermont-Ferrand, mais seulement à partir de l'année scolaire 2014-2015. Pour en bénéficier, les enseignants doivent adresser une demande à l'Inspection Académique avant mai 2014.

Ce module peut donner suite à une restitution du travail par les enfants (à partir de 4 ans) devant un public (spectacle de fin d'année par exemple).

MODULE 10 (sous réserve) : Création d'une randonnée dansée

Création d'une randonnée avec des performances dansées en lien avec le patrimoine local, organisé en collaboration avec l'ADEP, pour les journées du patrimoine (13 ou 14 septembre 2014).